



**TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°90-2021-103

PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture /

90-2021-12-06-00002 - Arrêté accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2022 (8 pages)

Page 3

90-2021-12-10-00002 - Arrêté portant habilitation d'un organisme en vue d'établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce (2 pages)

Page 12

Préfecture90\SIDPC /

90-2021-12-13-00001 - fermeture de l'école maternelle de Joncherey (2 pages)

Page 15

Préfecture

90-2021-12-06-00002

Arrêté accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1er janvier 2022

ARRÊTÉ N°
accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022
Le préfet du Territoire de Belfort

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort ;

VU le décret du 1^{er} février 2021 nommant M. Christophe DUVERNE, sous-préfet, directeur de cabinet de M. le préfet du Territoire de Belfort ;

VU les articles R 411-41 à R 411-53 du code des communes ;

SUR proposition de M. le sous-préfet, directeur de cabinet de M. le préfet du Territoire de Belfort,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT, est décernée à :

- Madame AUBRY Béatrice née MEROT
Agent social principal de 1^{ère} classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN, demeurant à BOTANS.

- Monsieur BAECHELE Cédric
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE BEAUCOURT, demeurant à BEAUCOURT.
- Madame BARETTA Sandrine née VERDIÈRE
Assistent médico-administratif classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à CHAUX.
- Madame BERKANE Yasmîna
Infirmière en soins généraux et spécialisés grade 2, LES EPARSEES, demeurant à ROUGEGOUTTE.
- Monsieur BERVOET Samuel
Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE D'ETUPES, demeurant à EVETTE-SALBERT.
- Monsieur BLANC Gérard
Brigadier-chef principal, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE, demeurant à DANJOUTIN.
- Madame BOBAY Angélique
Aide-soignante, LES EPARSEES, demeurant à EVETTE-SALBERT.
- Madame BOLL Françoise née DASSY
Agent de maîtrise principal, GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, demeurant à DANJOUTIN.
- Monsieur BOUSSALEM Azzedine
Technicien principal 1ère classe, GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, demeurant à BELFORT.
- Madame BREMAUD Nathalie
Adjoint administratif, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BAVILLIERS.
- Madame CARDOT Virginie née STILL
Professeur CFA, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à VESCEMONT.
- Monsieur CHALVERAT Cédric
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE COUTHENANS, demeurant à MENONCOURT.
- Monsieur CHANDEMERLE Michel
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, demeurant à BELFORT.
- Monsieur CHATON Alain
Assistent d'enseignement artistique principal 1ère classe, GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, demeurant à EVETTE-SALBERT.
- Madame CHEVILLARD Séverine née GRAF
Moniteur éducateur, LES EPARSEES, demeurant à ESSERT.

- Madame CHOIGNARD Caroline née BONNET
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE
DUREE LE CHENOIS, demeurant à CRAVANCHÉ.
- Monsieur CLEMENT Christophe
Agent de maintenance, SYNDICAT D'ETUDES ET DE REALISATIONS POUR LE
TRAITEMENT INTERCOMMUNAL DES DECHETS, demeurant à RFPPE.
- Madame COCHE Isabelle née CAPLAIN
Adjoint administratif principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS LONGUE
DUREE LE CHENOIS, demeurant à DANJOUTIN.
- Monsieur CONCOLATO Luc
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE FECHÉ-L'EGLISE, demeurant à
FECHÉ-L'EGLISE.
- Monsieur CORNILLE Emmanuel
Assistant socio-éducatif 1er grade, LES EPARSEES, demeurant à DANJOUTIN.
- Madame CURTIL Nathalie née MARTIN
Adjointe au maire, COMMUNE DE FECHÉ-L'EGLISE, demeurant à FECHÉ-L'EGLISE.
- Madame DEBRAUX Sylvie née MEYER
Adjoint technique, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BELFORT.
- Madame DUBAIL Maryse
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE BEAUCOURT,
demeurant à BEAUCOURT.
- Monsieur FOLLOT Michel
Adjoint au maire, COMMUNE DE DORANS, demeurant à DORANS.
- Monsieur FRIDBLATT René
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE CHEVREMONT, demeurant
à BELFORT.
- Madame GEORGES Nathalie née TISSIER
Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE D'AUDINCOURT, demeurant à FECHÉ-
L'EGLISE.
- Monsieur GILBERT Eric
Directeur général des services, COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE
GUEBWILLER, demeurant à ELOIE.
- Madame GOBETTI Karine née GARESSUS
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE
CHENOIS, demeurant à RECOUVRANCE.
- Madame GUERET-RIPP Bénédicte née GUERET
Adjoint administratif principal de 2ème classe, COMMUNE DE FOUSSEMAGNE,
demeurant à FOUSSEMAGNE.

- Madame HANICHE Salha
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BELFORT.
- Monsieur HENRY Régis
Agent de maîtrise, COMMUNE D'ETUPES, demeurant à BREBOTTE.
- Madame KELLER Karine
Technicien hospitalier, LES EPARSEES, demeurant à GIROMAGNY.
- Madame KUNZINGER Sonia née MERTZ
Agent de maîtrise, COMMUNE DE MULHOUSE, demeurant à REPPE.
- Madame LABOURIAUX Marie-France née ECABERT
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, COMMUNE DE BEAUCOURT, demeurant à BEAUCOURT.
- Madame LACHAT Christelle née PFLEGER
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMUNE D'ETUPES, demeurant à BEAUCOURT.
- Madame LAHEURTE Laurence née PERNOT
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à BOURGNE.
- Madame MAILLOT Catherine née GODEY
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à ELOIE.
- Madame MARTIN Yanissa née TOUAM
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à CRAVANCHE.
- Madame MATUSINSKI Aline née JEANPERRIN
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à VEZELOIS.
- Madame MORALLET Maryline née WALTER
Maire, COMMUNE DE SEVENANS, demeurant à SEVENANS.
- Monsieur MOREL Sébastien
Educateur territorial des APS principal 2ème classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BELFORT.
- Monsieur MOUGIN Patrick
Adjoint technique principal de 1ère classe, GRAND BELFORT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, demeurant à BELFORT.
- Monsieur MOUHOT Jean-Pierre
Adjoint technique, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à CRAVANCHE.

- Monsieur PEQUIGNOT Jean-Christophe
Ingénieur principal - responsable bureau d'études, COMMUNE DE MONTBELLARD,
demeurant à OFFEMONT.
 - Madame PINCTRE Aurélie née LUPFER
Bibliothécaire, COMMUNE DE MULHOUSE, demeurant à ROUGEMONT-LE-CHATEAU.
 - Monsieur PORTIER Pascal
Technicien principal de 1ère classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BOTANS.
 - Madame RAFFNER Mélanie née WURTZ
Adjoint administratif principal 1ère classe, CA PAYS DE MONTBELLARD
AGGLOMERATION, demeurant à CHATENOIS-LES-FORGES.
 - Madame RENARD Laurence
Assistante d'enseignement artistique principale de 1ère classe, GRAND BELFORT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, demeurant à BELFORT.
 - Madame RICHARD Emérance
Infirmière en soins généraux et spécialisés 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS
DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à MONTREUX-CHATEAU.
 - Monsieur RINGENBACH Thierry
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, REGION BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTE, demeurant à DANJOUTIN.
 - Madame RITZMANN Laurence
Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS
DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à BELFORT.
 - Monsieur SCHNOEBELEN Daniel
Maire, COMMUNE DE DORANS, demeurant à DORANS.
 - Madame THOMAS Antoinette
Aide-soignante principale, LES EPARSEES, demeurant à ESSERT.
 - Monsieur VUILLAMIE Laurent
Agent de maîtrise, COMMUNE DE DANJOUTIN, demeurant à GROMAGNY.
- ARTICLE 2 :
- La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL, est
décernée à :
- Monsieur ALIOUANE Mohamed
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BELFORT.
 - Madame ANDLAUER Carine
Adjoint administratif principal de 1ère classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à
VETRIGNE.

- Madame BERNARD Delia née IPPOLITI
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à BELFORT.
- Monsieur BRIQUET Philippe
Directeur général des services, SYNDICAT D'ETUDES ET DE REALISATIONS POUR LE TRAITEMENT INTERCOMMUNAL DES DECHETS, demeurant à BELFORT.
- Madame CHENUT PINEL Christine née CHENUT
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à OFFEMONT.
- Monsieur CONSTANTAKATOS Militiades
Maire, COMMUNE DE FRAIS, demeurant à FRAIS.
- Monsieur DELATRE Daniel
Cadre supérieur socio-éducatif, LES EPARSEES, demeurant à LEPUIX.
- Monsieur DUVERNOIS Laurent
Responsable administratif, SYNDICAT D'ETUDES ET DE REALISATIONS POUR LE TRAITEMENT INTERCOMMUNAL DES DECHETS, demeurant à BOURGNE.
- Madame ERTTEL Marie-Pierre
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE LE CHENOIS, demeurant à ARGIESSANS.
- Monsieur GARRET Pascal
Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à BELFORT.
- Monsieur GEORGES Christophe
Technicien principal 1ère classe, CA PAYS DE MONTBELLIARD AGGLOMERATION, demeurant à ROMAGNY-SOUS-ROUGE-MONT.
- Monsieur GEROME Thierry
Technicien principal 2ème classe, COMMUNE DE DELLE, demeurant à MEROUX.
- Madame GUERRE Eliane
Adjoint technique principal 2ème classe retraitée, COMMUNE DE DANNEMARIE, demeurant à CHAVANATTE.
- Monsieur MOUGIN Thierry
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à VEZELOIS.
- Monsieur MUSCIO Michèle
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE DANJOUTIN, demeurant à DANJOUTIN.
- Madame PEREIRA Maria
Assistante socio-éducatif 1er grade, LES EPARSEES, demeurant à VALDOIE.

- Madame ROSSE Fabienne née GRANDGIRARD
Aide-soignante principale, LES EPARSE, demeurant à PHAFFANS.
- Monsieur TATTU Pascal
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE DANJOUTIN, demeurant à CHATENOIS-LES-FORGES.
- Monsieur TRIBLE Eric
Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE GRANDVILLARS, demeurant à GRANDVILLARS.
- ARTICLE 3 :
- La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon OR, est
décernée à :
- Madame BOURGEOIS Françoise née FRONTERA
Assistante socio-éducatif 1er grade, LES EPARSE, demeurant à ETUEFFONT.
- Monsieur CUISSON Jean-Pierre
Ingénieur chef hors classe, GRAND BELFORT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION,
demeurant à BESSONCOURT.
- Madame DE ABREU Sylvie née BEAUGENDRE
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, REGION BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTE, demeurant à DELLE.
- Monsieur DI CRISTO Guy
Agent de maîtrise, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à ELOIE.
- Madame FAIVRE Rachel
Technicien principal de 2ème classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à FONTAINE.
- Madame FAIVRE-ROUSSEY Sylvie née ROUSSEY
Assistante socio-éducatif 1er grade, LES EPARSE, demeurant à GIROMAGNY.
- Monsieur FESSLER Alain
Maire, COMMUNE D'ETUEFFONT, demeurant à ETUEFFONT.
- Monsieur GAUCHET Patrice
Adjoint au maire, COMMUNE DE DORANS, demeurant à DORANS.
- Madame KELLER Sylvie née GAUDFRIN
Rédacteur - secrétaire de mairie, COMMUNE DE CHAUX, demeurant à GROSMAIGNY.
- Madame LAUCHER Isabelle née MERMET
Moniteur éducateur principal, LES EPARSE, demeurant à BESSONCOURT.
- Monsieur NIEDERLANG Laurent

Jean-Marie GIRIER
Le Préfet,

Fait à Belfort, le 13/12/2021

M. le sous-préfet, directeur de cabinet de M. le préfet du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 :

- Madame WISS Nelly née PEREZ
Première adjointe au maire, COMMUNE DE DORANS, demeurant à DORANS.
- Madame TONELLI Florence
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à LACHAPELLE-SOUS-CHAUX.
- Monsieur RAVEAU Jean-Luc
Technicien supérieur hospitalier 1ère classe, LES EPARSEES, demeurant à AUXELLES-BAS.
- Adjoint technique principal de 1ère classe, COMMUNE DE BELFORT, demeurant à VALDOIE.

Préfecture

90-2021-12-10-00002

Arrêté portant habilitation d'un organisme en
vue d'établir le certificat de conformité
mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23
du code de commerce

ARRÊTÉ N°
portant habilitation d'un organisme en vue d'établir le certificat de conformité mentionné
au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce

Le préfet du Territoire de Belfort

VU le code de commerce, notamment ses articles L.752-23, R.752-44-2 à R.752-44-6 ;

VU la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

VU le décret n°2019-563 du 7 juin 2019 relatif à la procédure devant la Commission nationale d'aménagement commercial et au contrôle du respect des autorisations d'exploitation commerciale ;

VU l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances du 28 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce ;

VU le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort ;

VU l'arrêté préfectoral n°90-2021-10-13-002 du 18 octobre 2021 portant délégation de signature à M. Renaud NURY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture ;

VU la demande d'habilitation déposée complète le 7 décembre 2021 par M. Laurent DOIGNIES, président directeur général de la société Cabinet Albert et Associés, située 8, rue Jules Verne – 59790 RONCHIN ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La société Cabinet Albert et Associés située 8, rue Jules Verne – 59790 RONCHIN est habilitée à réaliser le certificat de conformité prévu par l'article L. 752-23 du code de commerce pour les demandes d'exploitation commerciale déposées dans le Territoire de Belfort.

ARTICLE 2 : L'habilitation visée à l'article 1^{er} porte le numéro d'identification suivant : **CC-90-2021-15**. Ce numéro devra figurer sur le certificat de conformité au même titre que la date et la signature de l'auteur du certificat.

ARTICLE 3 : L'habilitation est accordée pour une durée de cinq ans, sans renouvellement tacite possible, à compter de la présente décision.

ARTICLE 4 : Toute modification conduit à la mise à jour, dans le mois, du dossier d'habilitation déposé en préfecture. L'habilitation peut être retirée par le préfet si l'organisme ne remplit plus les conditions d'obtention, de mise à jour ou d'exercice visées à l'article R.752-44-2 du code de commerce.

ARTICLE 5 : Le secrétaire général de la préfecture, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Belfort, le 10 DEC. 2021

Pour le préfet, et par délégation
Le sous-préfet, secrétaire général,

Renaud NURY

Préfecture90\SIDPC

90-2021-12-13-00001

fermeture de l'école maternelle de Joncherey

ARRÊTÉ N°

portant suspension de l'accueil des enfants au sein de l'école maternelle de Joncherey

Le préfet du Territoire de Belfort

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3136-4 ;

VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République en date du 1er février 2021, nommant monsieur Christophe DUVERNE, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Territoire de Belfort ;

VU le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 nommant monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort ;

VU le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

VU l'avis du directeur académique des services de l'éducation nationale du Territoire de Belfort et de l'ARS du Territoire de Belfort ;

CONSIDERANT le caractère actif de la propagation du virus SARS-COV-2 sur le territoire national et les risques que la contraction de la maladie Covid-19 pose pour la santé publique ;

CONSIDERANT la nécessité de casser les chaînes de contamination ;

CONSIDERANT que les cas de contamination à la Covid-19 se multiplient à l'école maternelle de Joncherey (sur 4 classes, 2 enseignantes et la directrice ont été testées positives. La quatrième enseignante est symptomatique et en attente des résultats de test);

CONSIDERANT qu'en application de l'article 29 du décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 susvisé prévoit également que « le *préfet de département est habilité à interdire, à restreindre ou à réglementer, par des mesures réglementaires ou individuelles, les activités*

qui ne sont pas interdites en vertu du présent titre. Lorsque les circonstances locales l'exigent, le préfet de département peut en outre fermer provisoirement une ou plusieurs catégories d'établissement recevant du public ainsi que des lieux de réunions, ou y réglementer l'accueil du public. » ;

CONSIDERANT que l'école maternelle située 6 rue de l'Église 90100 Joncherey est déclarée comme cluster et que la situation est de nature à entraîner la contamination des autres enfants, parents et personnels et qu'il importe par conséquent de procéder à la suspension de l'accueil des enfants au sein de cette école ;

SUR PROPOSITION du directeur de cabinet du Territoire de Belfort ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'accueil des enfants à l'école maternelle 6 rue de l'Église 90100 Joncherey, est suspendu du lundi 13 décembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021 inclus.

ARTICLE 2 : Le maire de Joncherey, la directrice académique des services de l'éducation nationale, la directrice de la délégation départementale de l'ARS du Territoire de Belfort, sont informés et chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'établissement.

Fait à Belfort, le 13 décembre 2021

Le sous-préfet,
directeur de cabinet

Christophe DUVERNE

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Territoire de Belfort et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr